SOUTHERN PACIFIC

(Sunset Route)

LA SEULE LIGNE ayant également des

Chars-Dortoirs Pullman Standard et d'Excursion

faisant le Temps le plus Court POUR SAN FRANCISCO.

UN SERVICE DE

Chars-Dortoirs Pullman Standard pour Galveston, San Antonio, El Paso, Mexico City et San Francisco.

Chars-Dortoirs Pullman d'Excursion pour San Francisco.

Chars avec Fauteuils à bascule gratis pour Houston, San Antonio, e Dallas et Denison.

Compter dix cents à S. F. B Morse, A. P. T. A., Houston, Texas, pour une copie du "Southern Pacific Rhine Card Book" avec 200 cartes.

SERVICE DE TRAIN QUOTIDIEN.

	Départ. No 9.	Arrivée. No 10.
Lal. and Mex. Ex...	10:30 a. m.	6.45 p. m.
	No 5.	No 6.
Sud et Hous. Le'l...	7:33 a. m.	6:0 p. m.
	No 7.	No 8.
Chars à coucher Ex.....	8:40 p. m.	6:35 a. m.

Pour toutes informations s'adresser :

BUREAU DES BILLETS, COIN DES RUES CANAL ET ST-CHARLES.

F. S. BROOKS, A. G. P. et T. A.

Marshall J. Smith.
Julian D. Payne,
Frank Moréno,
Walter J. Ferguson

Marshall J. Smith & Cie.

Etablis en 1874.

Agence d'Assurances Générales.

Incendie, Rivière, Océan, Accident

Risques que courent les patrons.

Assurance collective et générale des ouvriers.

No 300 Rue Baronne.

Numéro Phone 659. Nile-Orléans, Louisiane

Ouvert de 8 h—1er 6 h—dim mardi jeudi

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France).

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M. Du quai No 42, North River, pied de la rue Morton.

L'AQUITAINE, 28 nov.
LA CHAMPAGNE, 5 déc.
LA GASCOGNE, 12 déc.

Agence Générale 32, Broadway, New York.
FRANK J. ORELLA,
Agent général du Sud.
218 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, Lne.
PREVOST & BURSON, Agents,
728 rue Commerce.

1er Sv—1 an

CROMWELL Steamship Co.

POUR NEW YORK DIRECTEMENT. STEAMERS

COMUS..... Mercredi, 4 déc.
LOUISIANA..... Mercredi, 11 déc.
PROTEUS..... Mercredi, 18 déc.

Partiront de leur quai à 9 h. m. du pied de la rue Toulouse.

Fret assuré sous police ouverte de la Cromwell Steamship Company à 21/100 pour cent pour New York.

Taux et connaissements directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'étranger

Les gréements pour passagers ne peuvent être surpassés.

Aucun fret reçu sans ordre.

Pour fret ou passage s'adresser à
GEO. B. LEVERICH Agent
15sept-1an No 313 rue Carondelet.

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses étrangères 10min—1an

Le meilleur SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge. Prix, 25 et 50 cents.

Vendu partout les pharmaciens.

1 nov 1900—1 an

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

Près du Marché Rocheblave.

Cottage No 2547 rue Douane encoignure Dorgenois.

Grand lot vacant contigu.

Cottage No 212 rue Dorgenois

SUCCESSION DE ANNETTE ARTHUR

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commerce —le MARDI 3 décembre 1901, à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 26 octobre 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dossier 57,317 il sera vendu à l'encan.

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Douzième District de cette ville, borné par les rues Douane (maintenant Iberville), Dorgenois, Rocheblave et Bienville, désigné comme lot 1 et mesurant 26 pieds et 1 pouce de face à la rue Douane sur une profondeur et façade sur la rue Dorgenois de 85 pieds. Les améliorations comprennent le confortable cottage résidence No 2547 rue Douane, encoignure de la rue Dorgenois.

2° Le lot de terre de valeur contigu au ci-dessus (dans le même district et îlot) désigné comme lot No 2 et mesurant 26 pieds 1 pouce et 5 lignes de face sur la rue Douane par 85 pieds de profondeur.

3° Un certain lot de terre désigné comme lot A, (dans le même îlot que le ci-dessus) mesurant 20 pieds de face sur la rue Dorgenois par 85 pieds 2 pouces de profondeur.

Les améliorations comprenant un joli cottage simple connu comme No 212 rue Dorgenois confortablement distribué et rapportant $7.00 par mois.

Conditions—Comptant. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley notaire, un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

30 oct — 30 — nov 3 10 17 24 — déc 3

Jas. A. Brennan et Fille.

JOLI COTTAGE DOUBLE,

1223-1225 rue St-Antoine,

Entre les rues St-Claude et Marais.

Succession de Joséphine de Bergue, veuve de Joseph Alexandre Dufiepre.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D, No 66,184.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 17 décembre 1901, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 21 juillet 1901, et d'un ordre daté et signé le 23 sept. 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, faisant partie du lot No 350 de l'îlot No 30, d'après le plan du nouveau Faubourg Marigny, lequel îlot est maintenant désigné par le No 386, et est borné par les rues St Antoine, St Claude, Marais et Bagatelle, et le lot mesurant ce mesure américaine trente et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue St Antoine sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur.

Les améliorations consistent en un joli cottage double 1223-1225 rue St Antoine, contenant dans la bâtisse principale deux casambres, cuisine, citerne de chaque côté, et la bâtisse du fond contenant une chambre de chaque côté.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en billets payables en un an, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec 8 pour cent d'intérêt par an, de la date jusqu'au paiement; les taxes de 1901 devant être payées par les acquéreurs; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs

JAS. A. BRENNAN ET FILLE.
Encanteurs, No 690 rue Gravier.

16 nov—16 17 24—déc 1 8 15 17

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Matériaux Pour Construire,

Portes, châssis, traverses, volets, tuiles et plaques en marbres, tuiles "mecanite," bois de parquetage, moulures, plafonnage piquets, quincaillerie, balustrades, rampes, briques, etc., etc.

Mécanisme, Outils, Quincaillerie, Fer,

Derricks, portes en fer et portes cochère, machine pour hacheer, pompes, scrives, ancres, angles barres, (chasnelle), I poutres, étriers, brackets, blocks, syphon à vapeur, "dump buckets", outils, etc.

Meubles de Bureau,

Pupitres, cabinets, chaises, Remington Type Writer No 6, tables, etc., etc.

Véhicules de Différents Genres, Animaux,

Chevaux, mules, wagons, harnais, etc., etc. A L'ENCAN, LUNDI, 2 DECEMBRE 1901, A 10 HEURES A. M.

Commençant au No 1021 rue Conti près Remparts et immédiatement de là à l'encoignure des rues Canal et Derbigny, puis au Nurse Home adjoignant l'Hôpital de Charité, de là au Tilton Memorial Library, contigue à l'Université Tulane, vis-à vis du Parc Audubon, puis au lot rue Chestnut, entre la rue Lecompte et l'avenue Peters, puis à la chambre Nos 704, 703, bâtisse Liverpool et London et Globe Ins. Co., encoignure Commune et Carondelet, continuant de jour en jour jusqu'à ce que tout soit vendu.

Dans l'affaire de Darcantel et Dissellius, en liquidation.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune — En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 66,159, dans l'affaire de Darcantel et Dissellius, en liquidation, il sera vendu à l'enchère publique:

Un lot de matériaux à construire, machineries outils, quincaillerie fers, meubles de bureaux et véhicules, ainsi qu'animaux, etc., etc. D'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

L'inventaire peut être vu au bureau de l'encanteur.

21 nov—21 24 27 — déc 1 2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mary Baaud et Elizabeth Ransone.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,733—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph E. Bres, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL. Greffier.
Kernan & Gowland, avocats.
23 nov—23 27—déc 2

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Commerciale bien située.

Nos 2116 et 2118 rue des Magasins, entre les rues Jackson et Josephine, près du Marché Magasins.

Dans l'affaire de Mme Barbara Heiderich vs Henry F. Heiderich et als.

No 66,256 — Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER —Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 17 décembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté le 26 octobre 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés de valeur ci-après décrite, à savoir—

Le commode et bien situé magasin et résidence Nos 2116 et 2118 rue des Magasins, entre les rues Jackson et Josephine, comprenant un grand magasin et entrepôt (vec bâtisse à deux étages dans le fond, contenant trois chambres au premier étage avec entrepôt au rez de chaussée, grand hangar, citerne, allée de voiture sur le côté et écurie, etc. Le tout pièce amplement décrit, comme suit à savoir: Premièrement — Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlot borné par les rues Magasins Constance, Jackson et Josephine, mesurant 16 pieds de face à la rue Magasins par 126 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant l'arrière portion de quatre lots de terre dans ledit îlot désignés par les Nos 19 20, 21 et 22, d'après un plan fait par W. T. Thompson, voyer, le 3 novembre 1844; lesquels lots s'adjugeant et mesurant, chacun, 21 pieds 7 pouces et 6 7/10 lignes de face à la rue Josephine sur 27 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise, ledit lot No 22 formant l'encoignure des rues Josephine et Magasins. Deuxièmement—Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même district et îlot que celui décrit ci-dessus désigné comme lot No 23 sur un devis du même et autres lots, annexé à un acte passé pardevant James Graham, notaire, le 26me jour de février 1858, et ledit lot mesurant 21 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magasins sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 120 pieds, mesure anglaise.

Cette propriété de choix a une façade de près de 48 pieds et est occupée comme un ancien établissement de meubles, à proximité du marché Magasins, dans un grand centre commercial.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire le dépôt coutumier de 10 pour cent comptant pour lier la vente. Acte de vente pardevant Frédérick Zengel, Esq., aux frais de l'acquéreur.

16nov—16 19 26—déc 3 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Résidence Elevé AVEC DIX LOTS DE TERRE DE CHOIX.

A l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Bellecastle.

In re Mme Elizabeth Wild et als vs les Mineurs d'Edouard Wild décédé.

No 65,871 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Geo. G Friedrichs Encanteur, Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 17 décembre 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 29 octobre 1901 et signé le 5 novembre 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, de la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:—

Le commode et élevé cottage résidence No 5242 rue Tchoupitoulas, à l'encoignure de la rue Bellecastle, avec vaste vestibule, 8 chambres, hangars citerne etc., plus complètement décrit, comme suit:

Dix certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situés dans le sixième District de cette ville, désignés par les Nos 7 à 16 inclusivement, dans l'îlot No 5, bornés par les rues Tchoupitoulas, Valmont, Bellecastle et Front, d'après le plan dressé par Wm Forchey, ancien voyer et déposé comme plan No 9, en l'étude de C. C. Ledreyère, ancien notaire en cette ville, lesquels dits lots mesurant comme suit: Le lot No 7, 30 pieds 9 pouces et 9 lignes de face à la rue Front; 30 pieds 6 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond; 114 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 5, et 113 pieds 7 pouces et 6 lignes, plus ou moins, sur la ligne de côté opposé. Les lots Nos 8, 9, 10 et 11 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Front; 30 pieds 6 pouces de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes: 113 pieds 7 pouces et 6 lignes sur les lignes de division des lots 7 et 8, 112 pieds 4 pouces et 9 lignes sur la ligne de division des lots 8 et 9, 111 pieds 2 pouces sur la ligne de division des lots 9 et 10, 109 pieds 11 pouces et 3 lignes sur la ligne de division des lots 11 et 12 et 108 pieds 6 lignes de profondeur et façade sur la rue Bellecastle, ledit lot No 11 formant l'encoignure des rues Front et Bellecastle, et les lots Nos 12, 13, 14, 15 et 16 chacun 30 pieds 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 108 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 12 formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Bellecastle, le tout en mesure américaine. Sur la ligne de ceinture publique et du I. C. R. R., près de la N. O. Furniture Factory, Columbia Oil Mills, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat et toutes les charges usuelles de sécurité; les acquéreurs assumant les taxes d'Etat de 1901, faisant un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier les ventes.

Actes de vente pardevant E. Rouen, notaire, aux frais des acquéreurs.

12 nov—12 19 26—déc 3 10 17

VENTE PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE

James M. Kaiser vs John H. Dunn.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—Nos 7,244—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Paterne, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 23me jour de décembre 1901, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir: Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 26 dans l'îlot Nos 906 et 907, borné par l'avenue Londres, les rues Allen, Nouvelle-Orléans, Prieur et Johnson, mesurant 15 pieds de face à la rue Johnson sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, plus ou moins. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions: Comptant sur les lieux. CHAS. R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Felix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.

22nov—22 30 déc 18 19 20 21 22

Stanforth T. Hopkins vs W. W. Staley.

PREMIERE COURT DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 7,288—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. E. H. Dawning, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B je procéderai à vendre à l'enchère publique, à l'étable de Pierre Separin, coin de l'avenue Gentilly et de la rue Castiglione, dans le Troisième District de cette ville le LUNDI, 9me jour de décembre 1901, à 11 heures a. m. Une jument brune. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

Jos. B. Generally, avocat.
22 nov—22 30—déc 1

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Simon Evans.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 66,342—Division B—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Simon Evans, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition, et pour lesquelles la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Cunningham & Cunningham, avocats.
28 nov—1f

Succession de David B. Fahrney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,193—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Christopher Ranse, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
Wm C. McLeod, avocat.
28 nov—28—déc 2 7

Succession de J. Paul Lafaye.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 49,711—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Maggie Clark, veuve de J. Paul Lafaye, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Jos. F. Walton, avocat.
28 nov—28—déc 2 7

Succession de Wm H. Packwood.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 66,235—Division D—Attendu que George H. Packwood a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Wm H. Packwood, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pour lesquelles la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Wm Winans Wall, avocat.
28 nov—1 f

Succession de M. E. J. Lane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 66,315—Division C. — Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu H. E. J. Lane, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Cunningham & Cunningham, avocats.
23 nov—23 27—déc 2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Premier District.

Comme comme le vieux No 226 et le nouveau No 761 de la rue Franklin, entre les rues Julie et Girod.

The Smith Bros Co, Limited, vs William Cunningham.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 66,119—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 décembre 1901, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Une portion de terre dans le Deuxième district, [illegible] borné par les rues St Claude, Urselines Remparte et Chemin du Bayou, mesurant quatorze pieds neuf pouces de face à la rue St Claude sur quatre-vingt six pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations, situé dans le Deuxième district, en l'îlot désigné par le No 130, borné par les rues Ursulines, St Philippe, St Claude et Tchoupitoulas; ledit lot est désigné par le No 2, formant l'encoignure des rues St Claude et Ursulines et mesurant quarante trois pieds huit pouces trois lignes de face à la rue St Claude sur quarante pieds de profondeur et de face sur la rue Ursulines.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Ernest J. Wenck, avocat pour le plaignant.
16 nov—16 18 22 29—déc 6 13 19

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John Becker et Peter Mackenberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. Nos 66,217 et 66,296 consolidés, Division E — Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Becker et Peter Mackenberg, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Hartwig Meess, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAN CONNELL Greffier.
Cunningham et Cunningham, avocats.
23 déc—23 27 — déc 2

Succession de W. A. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 66,268, Division D —Attendu que Mme Elizabeth Geigel Moore, veuve de W. A. Moore, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu W. A. Moore, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Robt J. Maloney, avocat.
19 nov—19 23 26

Succession de Elizabeth Schwaib, veuve de John G. Heinish.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,351—Division A —Attendu que Henry Heinish a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Elizabeth Schwaib, veuve de John G. Heinish, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
23 nov—22 26—déc 1

Succession d'Hugo Mannderf.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 63,896—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Hartwig Meess, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Boatner, Dodds & Boatner, avocats.
19 nov—19 23 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos municipaux 1833 et 1834 rue Constantinople, entre les rues Baronne et Dryades.

Teutonia Loan and Building Company vs Ann Howard et succession de J. C. Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 65,914—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 décembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages en dépendant et y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot, No 459 borné par les rues Constantinople, Dryades, Marengo et Baronne, désigné par le No Quatorze sur un devis annexé à un acte de dépôt passé devant S. Magner, ancien notaire, le 5 avril 1865, le dit lot commençant à une distance de trente (30) pieds de l'encoignure de la rue Dryades et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Constantinople la même largeur dans le fond sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour le plaignante.
8 nov—8 15 22 29—déc 6 13

ANNONCES JUDICIAIRES

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Septième District.

Portant le No Municipal 1235 rue Léonidas, entre les rues Plum et Oak.

Mutual Building and Homestead Association vs Peter M. Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 65,914—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 décembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages en dépendant et y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot, No 459 borné par les rues Constantinople, Dryades, Marengo et Baronne, désigné par le No Quatorze sur un devis annexé à un acte de dépôt passé devant S. Magner, ancien notaire, le 5 avril 1865, le dit lot commençant à une distance de trente (30) pieds de l'encoignure de la rue Dryades et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Constantinople la même largeur dans le fond sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.
8 nov—8 15 22 29—déc 6 13

ANNONCES JUDICIAIRES

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District.

Portant le No municipal 1236 rue Léonidas, entre les rues Plum et Oak.

Mutual Building and Homestead Association vs Peter M. Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 65,914—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 décembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages en dépendant et y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot, No 459 borné par les rues Constantinople, Dryades, Marengo et Baronne, désigné par le No Quatorze sur un devis annexé à un acte de dépôt passé devant S. Magner, ancien notaire, le 5 avril 1865, le dit lot commençant à une distance de trente (30) pieds de l'encoignure de la rue Dryades et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Constantinople la même largeur dans le fond sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.
8 nov—8 15 22 29—déc 6 13

ANNONCES JUDICIAIRES

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District.

Portant le No municipal 1236 rue Léonidas, entre les rues Plum et Oak.

Mutual Building and Homestead Association vs Peter M. Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 65,914—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 décembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot ou portion de terre